

DEPARTEMENT  
DU LOT

République Française  
COMMUNE DE GIGNAC

**Nombre de membres**

**en exercice: 13**

**PV de la séance du jeudi 06 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2017, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marcel Eugène LABROUE (Maire)

**Présents : 9**

**Votants: 12**

**Sont présents:**

Marcel Eugène LABROUE, René PEYRODES, Martine GARDIN, Valérie BASTIEN, Georges DELPECH, Charles LASCAR, Marie-Claude LAVAL, Jean OBERLE, Patricia SEGALA.

**Représentés:** Jean-Marc FAUREL représenté par Patricia SEGALA, François MOINET représenté par Marcel Eugène LABROUE, Joëlle CHASTANET représentée par Martine GARDIN

**Excusés:** Arnaud RICOU

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Valérie BASTIEN

**Ordre du jour :**

**1-Présentation et vote des comptes de gestion 2016 :**

- 1.1- Assainissement Collectif,
- 1.2- Logements Locatifs Sociaux,
- 1.3- CCAS,
- 1.4- Commune ;

**2-Présentation et vote des comptes administratifs 2016 :**

- 2.1- Assainissement Collectif,
- 2.2- Logements Locatifs Sociaux,
- 2.3- CCAS,
- 2.4- Commune ;

**3-Présentation et vote des budgets primitifs 2017 (Monsieur le percepteur présentera les budgets) :**

- 3.1- Assainissement Collectif,
- 3.2- Logements Locatifs Sociaux,
- 3.3- Commune ;

**4-Bases d'imposition 2017 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 ;**

**5-Pose d'une clôture en bois autour du site du Moulin à vent : Demande de subvention au titre du produit des amendes de police ;**

**6-Divers**

## **1- Présentation et vote des comptes de gestion 2016 : Assainissement Collectif, Logements Locatifs Sociaux, CCAS, Commune.**

### **1.1- Assainissement Collectif : Compte de gestion 2016**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du **compte de gestion 2016** « Assainissement Collectif ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	21 533.04	28 364.25
Investissement	21 458.29	75 688.70

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12      Contre : 0      Abstentions : 0**

approuve le compte de gestion 2016 du receveur qui présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

### **1.2- Logements Locatifs Sociaux : Compte de gestion 2016**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du **compte de gestion 2016** « Logements Locatifs Sociaux ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 378.85	60 923 87
Investissement	25 994.83	43 325.37

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12      Contre : 0      Abstentions : 0**

approuve le compte de gestion 2016 du receveur qui présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

### **1.3- CCAS : Compte de gestion 2016**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du **compte de gestion 2016** « CCAS ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 246.00	214.34
Investissement	0.00	0.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12      Contre : 0      Abstentions : 0**

approuve le compte de gestion 2016 du receveur qui présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

### **1.4- Commune : Compte de gestion 2016**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du **compte de gestion 2016** « Commune ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	594 599.68	651 027.04
Investissement	275 072.54	190 255.95

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12      Contre : 0      Abstentions : 0**

approuve le compte de gestion 2016 du receveur qui présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

## 2-Présentation et vote des comptes administratifs 2016 : Assainissement Collectif, Logements Locatifs Sociaux, CCAS, Commune.

### 2.1- Assainissement Collectif : Compte administratif 2016 et Affectation du Résultat

#### Compte Administratif :

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire expose à l'assemblée le détail du compte administratif 2016 « Assainissement Collectif ».

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Résultat reportés N-1	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	0.00
Investissement	161 238.23	0.00

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	21 533.04	28 364.25
Investissement	21 458.29	75 688.70

Résultat de clôture	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	6 831.21
Investissement	107 007.82	0.00

RESULTAT CUMULE		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	21 533.04	28 364.25
	Investissement	182 696.52	75 688.70
	TOTAL CUMULE	204 229.56	104 052.95

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 10                    Contre : 0                    Abstentions : 0**

approuve le compte administratif 2016.

#### Affectation du Résultat :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                    Contre : 0                    Abstentions : 0**

décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 2016 :

6 831.21 € au compte 1068 (recette d'investissement)

0.00 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

### 2.2- Logements Locatifs Sociaux : Compte administratif 2016 et Affectation du Résultat

#### Compte Administratif :

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire expose à l'assemblée le détail du compte administratif 2016 « Logements Locatifs Sociaux ».

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Résultat reportés N-1	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	33 259.31
Investissement	15 864.37	0.00

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 378.85	60 923.87
Investissement	25 994.83	43 325.37

Résultat de clôture	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	59 804.33
Investissement	0.00	1 466.17

<b>Reste à réaliser investissement à reporter N+1</b>	<b>25 000.00</b>	<b>0.00</b>
---	------------------	-------------

RESULTAT CUMULE		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	34 378.85	94 183.18
	Investissement	66 859.20	43 325.37
	TOTAL CUMULE	101 238.05	137 508.55

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 10                      Contre : 0    Abstentions : 0**

approuve le compte administratif 2016.

**Affectation du Résultat :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                      Contre : 0    Abstentions : 0**

décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

23 533.83 € au compte 1068 (recette d'investissement)

36 270.50 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**2.3- CCAS : Compte administratif 2016 et Affectation du Résultat**

**Compte Administratif :**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire expose à l'assemblée le détail du **compte administratif 2016 « CCAS »**.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Résultat reportés N-1	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	3 378.56
Investissement	0.00	53.36

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 246.00	214.34
Investissement	0.00	0.00

Résultat de clôture	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00	2 346.90
Investissement	0.00	53.36

RESULTAT CUMULE		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	1 246.00	3 592.90
	Investissement	0.00	53.36
	TOTAL CUMULE	1 246.00	3 646.26

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 10                      Contre : 0    Abstentions : 0**

approuve le compte administratif 2016.

**Vu la dissolution du CCAS au 31 décembre 2016 :**  
**Affectation du Résultat sur le BP 2017 « Commune » :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                      Contre : 0              Abstentions : 0**

décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 2016 :

0.00 € au compte 1068 (recette d'investissement)  
 2 346.90 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**2.4- Commune : Compte administratif 2016 et Affectation du Résultat**

**Compte Administratif :**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire expose à l'assemblée le détail du **compte administratif 2016** « Commune ».

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

<b>Résultat reportés N-1</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	0.00	239 051.39
Investissement	0.00	130 327.91

<b>Réalisation de l'exercice</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	594 599.68	651 027.04
Investissement	275 072.54	190 255.95

<b>Résultat de clôture</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	0.00	295 478.75
Investissement	0.00	45 511.32

<b>Reste à réaliser investissement à reporter N+1</b>	<b>121 532.22</b>	<b>36 766.71</b>
---	-------------------	------------------

<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
	Fonctionnement	594 599.68	890 078.43
	Investissement	396 604.76	357 350.57
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>991 204.44</b>	<b>1 247 429.00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 10                      Contre : 0              Abstentions : 0**

approuve le compte administratif 2016.

**Affectation du Résultat :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                      Contre : 0              Abstention : 0**

décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

39 254.19 € au compte 1068 (recette d'investissement)  
 256 224.56 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**3-Présentation et vote des budgets primitifs 2017 : Assainissement Collectif, Logements Locatifs Sociaux, Commune.**

**3.1- Assainissement Collectif : Budget Primitif 2017**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du budget primitif « Assainissement Collectif 2017 ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	26 600.08	26 600.08
Investissement	21 519.44	128 527.26
<b>Report exercice 2016</b>		
Fonctionnement	0.00	0.00
Investissement	107 007.82	0.00
<b>Reste à réaliser investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Total section Fonctionnement	26 600.08	26 600.08
Total section Investissement	128 527.26	128 527.26
<b>Total cumulé budget prévisionnel 2017</b>	<b>155 127.34</b>	<b>155 127.34</b>

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                      Contre : 0                      Abstentions : 0**

approuve le budget primitif « Assainissement Collectif 2017 ».

**3.2- LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : budget primitif 2017**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du budget primitif « Logements Locatifs Sociaux 2017 ».

Réalisation de l'exercice	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	100 426.50	64 156.00
Investissement	43 485.00	67 018.83
<b>Report exercice 2016</b>		
Fonctionnement	0.00	36 270.50
Investissement	0.00	1 466.17
<b>Reste à réaliser investissement N-1</b>	<b>25 000.00</b>	<b>0.00</b>
Total section Fonctionnement	100 426.50	100 426.50
Total section Investissement	68 485.00	68 485.00
<b>Total cumulé budget prévisionnel 2017</b>	<b>168 911.50</b>	<b>168 911.50</b>

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12                      Contre : 0                      Abstentions : 0**

approuve le budget primitif « Logements Locatifs Sociaux 2017 ».

### **3.3- Commune : Budget Primitif 2017**

M. le Maire expose à l'assemblée le détail du budget primitif « Commune 2017 ».

<b>Réalisation de l'exercice</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	<b>731 515.95</b>	<b>472 944.49</b>
Investissement	<b>143 482.00</b>	<b>182 682.83</b>
<b>Report exercice 2016</b>		
Fonctionnement	<b>0.00</b>	<b>258 571.46</b>
Investissement	<b>0.00</b>	<b>45 564.68</b>
<b>Reste à réaliser investissement N-1</b>	<b>121 532.22</b>	<b>36 766.71</b>
Total section Fonctionnement	<b>731 515.95</b>	<b>731 515.95</b>
Total section Investissement	<b>265 014.22</b>	<b>265 014.22</b>
<b>Total cumulé budget prévisionnel 2017</b>	<b>996 530.17</b>	<b>996 530.17</b>

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0**

approuve le budget primitif « Commune 2017 ».

### **4- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 adressé par l'administration et du montant du produit fiscal attendu.

Il indique que compte tenu des besoins financiers et des investissements prévus, il n'y a pas lieu d'augmenter les taux d'imposition pour 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Pour :12 Contre : 0 Abstentions : 0**

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

- Taxe d'habitation : 8,97%
- Foncier bâti : 19.63%
- Foncier non bâti : 179.21%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

### **5-Pose d'une clôture en bois autour du site du Moulin à vent : Demande de subvention au titre du produit des amendes de police ;**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'installation d'une clôture en bois autour du site du Moulin à vent. Vu l'importance du nombre de visiteurs sur le site, il est nécessaire de solutionner le stationnement anarchique et gênant pour la circulation et de le régulariser en posant des barrières limitant le stationnement et protégeant l'accès du site et les piétons (adultes et enfants).

Il précise que le coût évalué pour ce projet s'élève à **12 321€ HT**.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstentions : 3**

- approuve le projet d'installation d'une clôture en bois autour du site du Moulin à vent ainsi que son montant,
- sollicite une aide au titre du produit « des amendes de police » destinée à permettre aux communes de financer des opérations d'aménagement de sécurité.

Un courrier a été adressé à Monsieur Vincent LABARTHE, Vice-Président du Conseil Régional et candidat à la députation pour solliciter une aide pour ce projet au titre des fonds parlementaires.

## 6-Divers

### 6.1- Compte-rendu du conseil d'école du 14 mars 2017

### 6.2- Réhabilitation du Moulin à vent

Réunion du samedi 08 avril 2017 à 11 heures : point sur les travaux, le budget et les premières animations.

### 6.3-Visite communale de M. le Sous-Préfet

La visite communale de Monsieur DOUSSET, Sous-Préfet est programmée au jeudi 20 avril 2017 à 9h30.

**Fin de séance à 22h 45**  
**Prochain conseil municipal :**  
**Mardi 16 Mai à 20h30**

